# **DASHBOARD** AU 30.06.2023

Classe d'actifs	Indice de référence	Nb de positions dans le portefeuille	Actif du compartiment (EUR mn.)		
Obligations convertibles	Refinitiv Convertible Europe (EUR) RI	104			
Niveau de risque et de rendement	Performance YTD (1)	Perf. annualisée sur 3 ans (2)	Notation Morningstar		
1 2 3 4 5 6 7	4,04 % Indice de référence 4.71 %	<b>0,23</b> % Indice de référence -0.84 %	★ ★ ★ ★ ☆ 30.06.2023		

- (1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR)
- (2) Basée sur 360 jours

## PERFORMANCES (CUMULÉES SUR UNE PÉRIODE DE 5 ANS EN EUR)



## Performances cumulées au 30.06.2023 (en %)

	YTD	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
• FONDS	4,04	1,13	0,68	4,04	5,59	-8,78	0,70	-1,22	-1,07
INDICE DE RÉFÉRENCE	4,71	1,20	1,05	4,71	9,00	-10,12	-2,51	-0,45	1,68

## Performances calendaires au 30.06.2023 (en %)

	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
• FONDS	-13,90	5,15	1,71	9,48	-6,39	5,00	2,40	10,00	3,30	13,80
■ INDICE DE RÉFÉRENCE	-14,88	2,68	5,01	11,44	-4,89	3,50	-0,40	7,60	4,50	9,20

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR). Les performances ou réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances futures. Source : BNP Paribas Asset Management



Page 1 sur 9

## **POSITIONS**: % DU PORTEFEUILLE

Principales positions		par Pays		Contre l'Indice
AMERICA MOVIL BV 0.00 PCT 02-MAR-2024	4,12	France	30,15	+ 5,55
BNP PARIBAS CASH INVEST R	3,58	Allemagne	19,30	+ 0,67
CELLNEX TELECOM SA 0.50 PCT 05-JUL-2028	2,91	États-Unis	8,49	+ 1,13
DELIVERY HERO SE 0.88 PCT 15-JUL-2025	2,80	Suisse	7,34	- 2,99
SIKA AG 0.15 PCT 05-JUN-2025	2,55	Espagne	6,41	- 1,45
SAFRAN SA 0.88 PCT 15-MAY-2027	2,54	Italie	6,04	+ 1,20
DEUTSCHE POST AG 0.05 PCT 30-JUN-2025	2,07	Royaume-Uni	5,37	- 0,58
NEXI SPA 1.75 PCT 24-APR-2027	2,00	Mexique	5,22	+ 0,71
PRYSMIAN SPA 0.00 PCT 02-FEB-2026	1,94	Pays-Bas	1,48	- 1,85
STMICROELECTRONICS 0.00 PCT 04-AUG-2025	1,78	République de Corée	1,33	+ 0,02
Nb de positions dans le portefeuille	104	Autres	5,25	- 6,04
		Liquidités	3,62	+ 3,62
		Total	100,00	

par Notation		par Devise		Contre l'Indice
A+	5,39	EUR	85,62	+ 6,10
A-	16,04	USD	7,75	- 1,99
BBB+	5,00	CHF	3,58	- 2,43
BBB	11,46	GBP	3,05	- 1,67
BBB-	8,20	NOK	-	- 0,00
BB+	5,65	Total	100,00	
BB	4,89			
BB-	3,37			
B-	5,50			
Autres	3,67			
Non noté	27,20			
Produits dérivés	0,01			
Liquidités	3,62			
Total	100,00			

Source: BNP Paribas Asset Management, en date du 30.06.2023
Sources: Fitch, Moody's, S&P. Les notations < BBB- correspondent à la catégorie de titres à haut rendement ou titres spéculatifs
Les titres ci-dessus sont mentionnés à titre d'information uniquement et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'investissement.
Les données présentées dans les factsheets sont basées sur les données comptables officielles et sont basées sur la date de transaction.



## **COMMENTAIRE DE GESTION**

#### Environnement économique et financier

Le 3 juin, la ratification par le Président Biden de la loi « Fiscal Responsibility Act of 2023 » qui prévoit la suspension du plafond de la dette jusqu'au 1er janvier 2025 a fait disparaître le risque politique de défaut de paiement des Etats-Unis. Les investisseurs ont alors reporté leur attention sur les indicateurs économiques. Même si les données ont soufflé le chaud et le froid, la résistance de l'économie américaine a été confirmée ce qui a permis le retour du scénario d'atterrissage en douceur, a priori plus favorable aux actifs risqués.

Toutefois, face à des enquêtes d'activité décevantes et à des doutes sur la reprise de l'économie chinoise, ce consensus reste fragile comme le montrent les hésitations sur les matières premières en juin.

Suite au ton beaucoup plus agressif adopté par les banques centrales, le parcours des actions est resté agité en juin : +6,0 % entre le 31 mai et le 15 juin (indice MSCI AC World en dollars) avant de reculer suite aux tensions sur les taux et aux nouvelles interrogations sur le rythme de durcissement de la politique monétaire après, notamment, la hausse inattendue de 50pb du taux directeur de la Banque d'Angleterre le 22 juin. Elles ont regagné du terrain au cours des derniers jours de juin et affichent une progression mensuelle de 5,6 %.

C'est surtout dans l'analyse microéconomique qu'il faut chercher les principales explications du rebond des indices et de l'entrée en « marché haussier » de l'indice S&P 500 le vendredi 9 juin, où il a clôturé en hausse de plus de 20 % par rapport au 12 octobre. Ce résultat reflète l'envolée d'un petit nombre de valeurs technologiques américaines portées par le thème de l'Intelligence Artificielle.

En juin, la hausse du S&P 500 a été de 6,5 %. Les places américaines ont ainsi surperformé leurs homologues européennes (+4,3 % pour l'Eurostoxx 50; +2,0 % pour le Stoxx Europe 50), pénalisées par la hausse des taux directeurs et des indicateurs économiques décevants. A contrario, les actions japonaises ont profité de meilleures nouvelles sur le plan économique et de la dépréciation du yen : l'indice Topix a gagné 7,4 % en juin pour s'inscrire au plus haut niveau depuis mi-1990. Les performances des actions émergentes continuent à refléter le comportement des marchés chinois : l'indice MSCI Emerging Markets (en dollars) a progressé de 3,2 % en juin. Très bien orientées jusqu'en milieu de mois, les actions chinoises ont ensuite pâti des doutes sur la réalité de la réouverture de l'économie, de la réticence des autorités à présenter des mesures détaillées de soutien à l'activité et des tensions sino-américaines toujours présentes.

Les performances sectorielles reflètent le retour de l'appétit pour le risque. Les secteurs cycliques (consommation cyclique, industrie et technologie) ont surperformé les valeurs défensives (santé, consommation non cyclique) et les secteurs qui pâtissent généralement de la remontée des taux (télécoms, services aux collectivités).

### Performance

Sur la période Camgestion Convertibles Europe (part I) évolue de +1.13%, sous-performant le benchmark de -0.08%.

Les principales contributions absolues positives résultent de la hausse des valeurs industrielles, technologiques et de consommation discrétionnaire avec SAFRAN (+12bps), PRYSMIAN (+11bps), STMICRO (+15bps), DELIVERY HERO (+15bps) et SIKA (+8bps).

Les principales contributions absolues négatives proviennent des secteurs télécoms et santé : CELLNEX (-6bps), QIAGEN (-7bps). Nous notons également des reculs plus spécifiques sur FIGEAC (-7bps) et l'affaiblissement du dollar qui a pesé sur MICHELIN (-3bps) et CARREFOUR (-2bps) libellées en dollars.

## Principaux mouvements

Du côté des achats nous avons effectué les rotations QIAGEN 23 => 24 et SAFRAN 27 => 28 afin de réduire nos sensibilités et prendre des bénéfices. Nous avons également renforcé DHER 30 et OCADO 25. Enfin, sur les actions nous avons pris des positions sur PUMA et WORLDLINE dans une optique de resensibilisation et de vue positive sur les sous-jacents.

Du côté des ventes notables nous avons pris des bénéfices sur AMADEUS 25 et avons apporté à l'offre LAGFIN/CAMPARI 25 suite à la nouvelle émission.

Le marché primaire est resté ralenti sur le mois de Juin avec deux émissions : LAGFIN/CAMPARI 28 à laquelle nous avons participé et SGL CARBON 28 à laquelle nous n'avons pas participé (hors benchmark).

La sensibilité actions reste légèrement supérieure à celle de l'indice de référence (37% vs 35%). Le taux d'investissement est stable sur la période à 96.4% (-0.2pts) dont 3.8% dans la poche actions.



Page 3 sur 9

## **COMMENTAIRE DE GESTION**

#### Perspectives

Après un festival de décisions et de commentaires agressifs en juin, le message semble enfin avoir été mieux compris : les banquiers centraux veulent constater de visu le ralentissement de l'inflation et être certains qu'elle ne va pas ré-accélérer à brève échéance. En d'autres termes, le cycle de resserrement de la politique monétaire n'est pas tout à fait achevé (même si, bien sûr, son terme est de plus en plus proche).

Par ailleurs, l'inflation sous-jacente persistante va conduire les banques centrales dans la grande majorité des économies développées à maintenir leurs taux directeurs à des niveaux restrictifs même face à une croissance molle. Les investisseurs vont devoir s'habituer à cette nouvelle phase de transition alors que le caractère retardé de certains indicateurs économiques (l'emploi en particulier) tend à masquer la réalité.

Les enquêtes de positionnement révèlent des excès en la matière, invitant à la prudence à court terme d'autant plus d'autres déséquilibres de nature technique n'ont pas été corrigés (sur la volatilité implicite notamment) et que la hausse des indices américains s'est faite sur un petit nombre de valeurs. Notre indicateur de température de marché, qui prend en compte ces différents facteurs, nous incite à la prudence sur les actions à court terme.

L'environnement que se dessine pour les prochains mois incite a priori à renforcer l'exposition obligataire mais nous considérons que la volatilité sur les taux nominaux suggère, pour l'instant, des ajustements prudents et sélectifs. Nous conservons par ailleurs notre exposition au crédit européen de qualité.



Page 4 sur 9

Fund Factsheet

Score ESG global **58,79** 

Indice de référence : 57,68

## INFORMATIONS EXTRA-FINANCIÈRES

CON	ITR	ΙBΙ	JTI	ON	ESG

	Contrib. environnementale (E)	Contrib. sociale (S)	Contrib. gouvernance (G)
Portefeuille	3,99	2,92	1,88
Indice de référence	3,33	2,16	2,19

#### **EMPREINTE CARBONE**

#### COUVERTURE DU PORTEFEUILLE

	T/Co2 par M€ par année		Couverture
Portefeuille	56,72	Couverture ESG	95,71 %
Indice de référence	59,32	Couverture empreinte carbone	94,28 %

#### Indice de référence ESG

Pour plus d'information sur la définition du benchmark ESG, veuillez-vous référer à la rubrique «stratégie d'investissement » du prospectus disponible à cette adresse : www.bnpparibasam.com

#### Score ESG global

La méthodologie interne de BNPP AM détermine le score ESG des émetteurs en évaluant leur performance par rapport aux entreprises du même groupe de pairs sur la base d'un nombre limité de critères ESG relatifs à l'environnement (ex: changement climatique), aux problématiques sociales (ex: gestion des ressources humaines), et à la gouvernance d'entreprise (ex: indépendance et compétence des dirigeants). L'univers d'investissement est scindé par géographie et par secteur, ce qui permet de composer des groupes d'entreprises comparables, dit « groupe de pairs ». BNPP AM utilise de nombreuses sources de recherche et de données (notamment Sustainalytics, ISS et Trucost) pour calculer les scores ESG des entreprises. Si les engagements et les pratiques de l'émetteur sur un des critères d'évaluation (E, S ou G) sont meilleurs que ceux de ses concurrents, il se voit attribuer une contribution positive sur ce critère. Un score de 1 à 99 est assigné à chaque émetteur, qui correspond à une base neutre de 50 à laquelle s'ajoute la somme des contributions sur chacun des trois critères d'évaluation. (par ex : 50 +2 (E) -1 (S) +3 (G) = 54 ESG global score).

#### **Contribution ESG**

Les contributions ESG sont déterminées par les analystes ESG de BNPP AM sur la base de critères détaillés permettant d'évaluer de façon systématique les engagements et les pratiques des entreprises en matière d'environnement, de social et de gouvernance. Chacune des contributions mentionnées pour le portefeuille ou l'indice de référence dans son ensemble est la moyenne pondérée des contributions des entreprises détenues en portefeuille ou entrant dans la composition de l'indice de Référence.

- La contribution environnementale (E) regroupe entre autres le rapport au changement climatique, la gestion du risque environnemental et l'utilisation des ressources naturelles.
- La contribution sociale (S) prend en compte entre autres la gestion des ressources humaines, la qualité du dialogue social et le respect de la diversité.
- La contribution de gouvernance (G) s'appuie entre autres sur la transparence sur la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption et l'égalité homme femme.

#### **Empreinte carbone**

L'empreinte carbone du portefeuille ou de l'Indice de Référence correspond à la somme des émissions carbone émises par les entreprises divisée par la valeur des entreprises et multipliée par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille. Les émissions carbone sont la somme du scope 1 (émissions directes des installations des entreprises) et scope 2 (émissions indirectes liées à la consommation énergétique des entreprises). Les données carbone utilisées proviennent de Trucost. L'empreinte est exprimée en tonnes de CO2 pour une année et par million d'euros investis. La valeur d'entreprise (Entreprise Value, EV) est la mesure de la valeur totale d'une société. Elle est calculée en additionnant sa capitalisation boursière et sa dette financière.

#### Couverture du portefeuille

Au sein d'un portefeuille ou d'un indice de référence, BNPP AM statue tout d'abord sur l'éligibilité des instruments à obtenir des indicateurs ESG en fonction de leur nature. Au sein de ces instruments éligibles d'après la méthodologie interne de BNPP AM, la couverture représente le pourcentage de titres bénéficiant d'un score ESG ou d'une empreinte carbone. Les titres non éligibles à une évaluation comprennent, de manière non exhaustive, les liquidités, les fonds externes.

Pour plus d'info sur les indicateurs ESG ou sur les méthodologies de calcul des taux de couvertures veuillez-vous référer à notre page web dédiée: https://www.bnpparibas-am.com/fr/dispositif-de-notation-esg/ & https://www.bnpparibas-am.com/fr/mesure-de-lempreinte-carbone/

Pour plus d'informations sur nos documents de développement durable, veuillez consulter la page web de BNPP AM https://www.bnpparibas-am.com/fr/documentation-sustainability/



Page 5 sur 9

## **RISQUE**

#### Niveau de risque et de rendement



**Risque plus faible**L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit 2 années.

Analyse de risque (sur 3 ans, mensuelle)	Fonds
Volatilité	7,55
Tracking Error	2,36
Ratio d'information	0,46
Ratio de Sharpe	0,01
Sensibilité (30.06.2023)	2,40
YTM (rendement actuariel) (30.06.2023)	3,52
Coupon moyen	0,75

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Les obligations convertibles sont une combinaison de composants action et obligation, ce qui justifie la catégorie de risque. Le niveau de risque se retrouve donc entre ceux de ces deux types d'actifs.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- Risque de crédit: le risque que la solvabilité d'un émetteur se détériore ou qu'il fasse défaut, entraînant potentiellement une baisse de la valeur des instruments associés.
- Risque lié aux instruments dérivés: l'utilisation de produits dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.
- Risque de liquidité: ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un délai raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.

## DÉTAILS

Frais d'entrée max. 3,9	% VL				
			161 712,21	Code ISIN	FR0010522193
Frais de sortie max. 0,0	% 12M VL	max. (16.08.22)	162 868,78	Code Bloomberg	CARCONI FP
Frais courants réels (31.12.22) 0,6	% 12M VL	min. (29.09.22)	151 838,44		
Commission de gestion max. 0,6	% Actif du	compartiment (EUR mn.)	633,53		
	Premièr	e VL	100 000,00		
	Périodic	ité de calcul de la VL	Journaliere		
Caractéristiques					
Forme juridique	SICAV	CAMGESTION CONVERTIBLES	S EUROPE de d	lroit français	
Durée d'investissement recommandée	2				
Investissement minimum	10 000	000 EUR			
Éligible au PEA	Non				
Éligible à une assurance-vie	Oui				
Indice de référence	Refinit	iv Convertible Europe (EUR)	RI		
Domiciliation	France				
Date de lancement	20.11.2	2007			
Gérant(s)	Eric B	OUTHILLIER			
Société de gestion	BNP PA	ARIBAS ASSET MANAGEMEN	T France		
Gérant délégué	BNP PA	ARIBAS ASSET MANAGEMEN	T UK Limited		
Dépositaire	BNP PA	ARIBAS			
Devise de base	EUR				
Exécution/Type de cours	VL + 1				
Catégorie AMF	2 - App	proche engageante			

Page 6 sur 9



## **CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE**

Fund Factsheet I, Capitalisation et/ou Distribut

**Communication marketing** 

Caractéristiques

Article SFDR

Article 8 - Promotion de caractéristiques environnementales ou sociales



## **GLOSSAIRE**

#### Ratio d'information

Le ratio d'information est un rendement corrigé du risque qui mesure le rapport entre la tracking error du portefeuille et son rendement relatif par rapport à l'indice de référence (appelé rendement actif).

#### Ratio de Sharpe

Mesure du rendement, corrigé du risque pris. Indique le rendement supplémentaire (au-dessus du taux sans risque) qui a été obtenu par unité de risque qui a été pris. Se calcule en divisant la différence entre le rendement obtenu et le taux sans risque par l'écart-type des rendements de l'investissement. Le 'ratio de Sharpe' indique si le rendement a été obtenu grâce à une bonne gestion ou en prenant des risques supplémentaires. Plus le ratio est élevé, plus le rapport risque-rendement peut être considéré comme positif.

#### Sensibilité

Échelle de mesure de la sensibilité aux taux des obligations. Plus la durée résiduelle augmente, plus les cours obligataires réagissent à une modification des taux et plus la duration est élevée. La règle dit que si le taux remonte ou baisse de 1%, la valeur de l'obligation fluctue de 1% x la duration

## **Tracking Error**

La tracking error mesure la volatilité du rendement relatif d'un portefeuille par rapport à son indice de référence.

#### Volatilité

La volatilité d'un actif est l'écart-type de son rendement. En tant que mesure de la dispersion, elle évalue l'incertitude des prix des actifs, qui est souvent assimilée à leur risque. La volatilité peut être calculée ex post (rétrospectivement) ou estimée ex ante (anticipativement).

#### YTM (Rendement actuariel)

Calcul de rendement tenant compte de la relation entre la valeur d'un titre à l'échéance, le temps restant avant l'échéance, son prix actuel et son coupon.

#### Notation Arithmétique Moyenne

Moyenne pondérée des valeurs de notations des agences Fitch, Moody's et Morningstar présentes dans le fonds.

Un glossaire des termes financiers employés dans ce document est disponible à l'adresse http://www.bnpparibas-am.com

### DISCLAIMER

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com.

Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille.

Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue:

- 1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;
- 2. ni un conseil d'investissement.

Le présent document se réfère à un ou plusieurs instruments financiers agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution.

Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus des instruments financiers ou sur le site web (rubrique « nos fonds »), dans laquelle une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé (DIC) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question lorsque ceux-ci sont déjà disponibles.

Ces documents sont disponibles dans la langue du pays dans lequel l'organisme de placement collectif/instrument financier est autorisé à la commercialisation et /ou en anglais le cas échéant, sur le site suivant, rubrique « nos fonds »: www.bnpparibas-am.com.

Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille à la date de publication du document et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'a pas l'obligation de les tenir à jour ni de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.

Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.

Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes.

Vous pouvez obtenir, en cliquant ici : www.bnpparibas-am.fr/investisseur-professionnel/synthese-des-droits-des-investisseurs /un résumé des droits des investisseurs en français. BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE peut décider de cesser la commercialisation des instruments financiers, dans les hypothèses visées par la réglementation applicable.

Page 8 sur 9



## **CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE**

Fund Factsheet I, Capitalisation et/ou Distribut

Communication marketing

« L'investisseur durable d'un monde qui change » reflète l'objectif de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France d'inscrire le développement durable dans le cadre de ses activités, sans pour autant que tous les produits gérés par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France ne relèvent de l'article 8, ayant une proportion minimale d'investissements durables, ou de l'article 9 du Règlement Européen 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Vous trouverez plus d'information sous le lien www.bnpparibas-am.com/en/sustainability

#### Disclaimer Morningstar:

Droits d'auteur © 2022 Morningstar, Inc. www.morningstar.com Tous droits réservés. La notation globale de chaque fonds, indiquée par une ou plusieurs étoiles, s'appuie sur une moyenne pondérée du nombre d'étoiles attribuées à chaque fonds au cours des périodes de notation de trois, cinq et dix ans. Les informations contenues dans le présent document: (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu; (2) ne peuvent être copiées ou distribuées et (3) leur exactitude, leur exhaustivité et leur caractère opportun ne sont pas garantis. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne peuvent être tenus responsables de tout dommage ou perte découlant de l'utilisation de ces informations. Les performances du passé ne présument en rien des performances futures.

